

Les cotisations

Saison 2026-2027

Années de Naissance	Catégorie	Montant de la cotisation			Si règlement en		Surcoût FFHG si transfert
		Part fédé. + assurances	Cotisation Club	Total	3 fois	6 fois	
2020 et après	U7	50,67 €	199,33 €	250,00 €	120 + 65 + 65	100 + 5 x 30	20,00 €
2018 et 2019	U9	50,67 €	339,33 €	390,00 €	190 +100 +100	165 + 5 x 45	20,00 €
2016 et 2017	U11	103,17 €	436,83 €	540,00 €	250 +145 +145	190 + 5 x 70	55,00 €
2014 et 2015	U13	103,17 €	456,83 €	560,00 €	260 +150 +150	210 + 5 x 70	55,00 €
2012 et 2013	U15	106,27 €	513,73 €	620,00 €	320 +150 +150	220 + 5 x 80	55,00 €
2009– 2010 et 2011	U18	106,27 €	513,73 €	620,00 €	320 +150 +150	220 + 5 x 80	121,00 €
2007 et 2008	U20	106,27 €	513,73 €	620,00 €	320 +150 +150	220 + 5 x 80	121,00 €
	Loisirs	106,27 €	263,73 €	370,00 €	190 + 90 + 90	170 + 5 x 40	55,00 €
	Dirigeants ne bénéficiant pas de la gratuité			65,00 €			
	Horaires Aménagés			270,00 €			
	Complément transport :			120,00 €			

Règlement et conditions particulières :

La Cotisation est **un tout indivisible**.

➤ Le règlement peut être effectué par **chèques**, par **virements** ou en **espèces**.

Attention : Le règlement en 6 fois ne concerne que les inscriptions payées par chèques (libellés à l'ordre du **Reims Métropole Hockey**) et prises avant le 30 septembre.

En cas de règlements différés, les montants ne sont pas répartis en parts égales (voir le découpage dans le tableau ci-dessus). Le chèque dont le montant est le plus élevé, et qui comprend la part fédérale, sera encaissé à l'inscription, les autres au cours des mois suivants.

Quant aux virements, ils sont divisés en 3 parts égales et seront prélevés en 3 fois (le premier immédiatement, puis le 15 novembre et le 15 janvier).

Ci-dessous, lien et QR Code qui vous dirigent sur le site Hello Asso pour saisir vos virements

<https://www.helloasso.com/associations/reims-metropole-hockey/adhesions/adhesion-phenix-2026-2027>



➤ Les coupons ANCV, MSA Activités, Pass'Sport et les « *Passeports Loisirs* » de la CAF sont également acceptés. Ils doivent **impérativement être remis au moment de l'inscription** et ne pourront pas être pris en compte par la suite.

➤ **Très important** : les familles qui souhaitent obtenir une **attestation de paiement** de la cotisation doivent en faire la demande **par écrit** et la remettre obligatoirement **avec** le dossier d'inscription (**et non par la suite**).

➤ Si plusieurs membres d'**une même famille** (père, mère, frère et sœur) sont **membres pratiquants**, une minoration de 25% de la part Club est appliquée sur le montant de la cotisation la plus élevée, dans la limite d'une remise par foyer.

Dans le cas d'un règlement de cotisation **par virement**, il vous appartient de saisir le code promo de la licence, soit :

- ADHU7 pour 49,83€ de remise
 - ADHU9 pour 84,83€ de remise
 - ADHU11 pour 109,20€ de remise
 - ADHU13 pour 114,20€ de remise
 - ADHU15 pour 128,43€ de remise
 - ADHU18 pour 128,43€ de remise
 - ADHU20 pour 128,43€ de remise
 - ADHLOI pour 128,43€ de remise
- } Suivant le niveau de licence

(Attention : les 25% ne s'appliquent pas dans le cas des licences prises après le 31 décembre.)

➤ La location du matériel de l'Ecole de Glace s'effectue contre une participation financière de 100 € pour les nouveaux licenciés et 80 € pour les enfants déjà licenciés au RMH en 2025-2026. Le chèque de caution est rendu en fin de saison lors de la restitution du matériel et en fonction de son état.

Pour toutes les catégories, la cotisation ouvre droit à :

- La licence fédérale auprès de la FFHG
- L'adhésion au club
- L'assurance minimale obligatoire (responsabilité civile et individuelle accident)
(**Remarque** : une option supplémentaire peut être souscrite à vos frais)
- L'accès aux entraînements hebdomadaires hors vacances scolaires de septembre 2026 à fin mai 2027
- A partir de la catégorie U11 : prise en charge des déplacements conformément au règlement.

